

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

No. R-4008-2017

ÉNERGIR, s.e.c., société dûment constituée,
ayant sa principale place d'affaires au 1717,
rue du Havre, en les ville et district de
Montréal, province de Québec,

(ci-après « Énergir »),

DÉCLARATION ASSERMENTÉE

Je, soussigné, **VINCENT REGNAULT**, faisant affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis directeur exécutif, Approvisionnement gazier & développement gaz renouvelables, chez Énergir;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « *Demande relative à l'Étape E* » datée du 21 décembre 2022 ainsi qu'aux pièces Gaz Métro-12, Documents 1 et 2;
3. Tous ces faits allégués sont vrais à ma connaissance personnelle.

ET J'AI SIGNÉ PAR MOYEN TECHNOLOGIQUE, à Montréal, le 21 décembre 2022.



VINCENT REGNAULT

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,
à Montréal, ce 21^{ème} jour de décembre 2022



Commissaire à l'assermentation

